

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 3

Artikel: A nos lectrices
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus nous fermons la bouche, mieux nous ouvrons les oreilles. Ceux qui ne sont point agités par la démangeaison de haranguer l'assemblée, qui ne sont point aigris par les réponses victorieuses qui pourraient leur être adressées, jugent avec moins de passion et votent avec conviction. D'ailleurs, si nous ne parlons pas, comme nous nous en dédommageons en poussant avec ferveur et énergie ces cris législatifs qui ont tant de poids dans la balance : *appuyé! aux voix!*

On nous dit bien : « Faites comme d'autres ; parlez ! la chose n'est pas si difficile ; » mais c'est justement en entendant pérorer certains orateurs, que nous perdons le courage et l'envie de les imiter. A l'effet que nous les voyons produire, nous jugeons de celui que nous pourrions faire nous-mêmes, et nous nous taisons effrayés.

C'est quelque chose d'étonnant que ce poids de 100 quintaux qui nous retient assis, lorsque nous serions tentés de nous lever pour demander la parole ; en vain nous nous sentons maîtres du sujet qu'on traite, en vain nous débordons de raisonnements et sommes enflés d'arguments, une invincible timidité lie notre langue, nous ravalons notre éloquence et ruminons notre dialectique ; c'est avec dépit que nous écoutons ensuite ce que nous avons pensé, dit par d'autres moins bien souvent que nous ne l'aurions dit nous-mêmes.

Il ne faut pas croire pourtant que nous manquions de ruse et de tactique pour servir nos opinions : alors qu'on plaide en leur faveur, nous écoutons avec un silence religieux qui commande l'attention des autres ; nous faisons sonner haut des adverbess d'admiration, nous nous pâmons d'enthousiasme ; tout cela ne manque point de produire son effet dans l'assemblée. Mais si l'orateur contrarie notre manière de voir, nous entamons des conversations, nous faisons une brillante tenue sur un *oh!* ou un *ah!* prolongé ; nous frottons le parquet avec la semelle de nos souliers, nous toussons avec force. En conscience, nos mandataires doivent nous tenir compte de cette attitude.

A tout prendre, je préfère un *canard muet*, toujours fidèle à son vote et à sa pantomime parlementaire, à un Cicéron loquace qui, poussé par l'envie de pérorer, bat la campagne et change de drapeau.

A nos lectrices.

M^{me} Louise d'Arling, correspondant du *Courrier de l'Europe*, à Londres, répond ainsi aux lectrices de ce journal qui lui demandent des conseils pour leur toilette :

« On nous demande quelle façon de robe est la plus généralement préférée, ou du corsage à pointe, avec paniers, ou de la grande tunique forme princesse, drapée en pouf par derrière. Toutes deux sont portées, toutes deux sont jolies ; il s'agit seulement de choisir celle qui convient le mieux à la taille ou à la physionomie. Les paniers vont bien aux personnes minces ; ils conviennent moins à celles qui ont de l'embonpoint ; excepté cependant lorsque ces personnes sont d'une taille élevée ; dans ce cas, le corsage à pointe les fait paraître plus minces et la longueur de la jupe empêche les paniers de produire un effet disgracieux. Les personnes petites et rondes, un peu... boulottes, font bien de préférer aux

paniers la tunique princesse, qui les grandit en apparence.

« On nous questionne aussi au sujet des chapeaux : Le bonichon anglais est toujours en faveur, ainsi que la petite capote pour toilettes de visite ou de théâtre. Le grand cabriolet n'est point abandonné, mais ses dimensions sont moins exagérées qu'au début. Enfin les chapeaux ronds, soit en feutre lisse pour costume négligé, soit en velours pour toilettes plus parées, conviennent toujours aux jeunes filles et aux jeunes femmes. En velours, une des formes préférées est la forme Girondin, relevée également des deux côtés, ornée d'une longue plume amazone d'un côté, d'un piquet de tête de plumes frisés de l'autre, et, sur le devant, d'un gros nœud de velours fixé par une boucle artistique. En feutre, on adopte habituellement une forme un peu masculine, assez élevée et entourée simplement d'un ruban de faille de même nuance que le chapeau.

Les rubans de velours noir ou de couleur, unis ou façonnés, sont de plus en plus en faveur comme ornements de robes et de chapeaux. Pour le soir, sur les robes de couleur claire, on porte souvent des nœuds de rubans de velours de même teinte, mais d'une nuance plus foncée.

A propos des chapeaux, on entend chaque jour des critiques plus amères sur les monuments dont les dames se coiffent actuellement et sous lesquels elles écrasent et cachent tous les agréments du visage. C'est tout simplement horrible. Ecoutez, du reste, ce qu'en disait l'autre jour un chroniqueur de Paris :

« J'ai assisté l'autre soir à la représentation du *Roman parisien*. J'ai écouté la prose d'Octave Feuillet ; c'est un régal, j'en conviens, mais je n'ai jamais pu voir *qu'un œil* de M^{lle} Jeanne Brindeau, qui en a deux et fort jolis ! et *un côté* de M^{me} Pasca, dont les cheveux blancs semblent une coquetterie ; tout cela parce que j'avais devant moi un affreux — ou un superbe chapeau immense et menaçant le lustre, qui me dérobait constamment une partie de la scène. Il est bien certain que ces coiffures nous condamnent à ne plus voir que des demi-pièces.

Pour les pièces à décors, c'est insupportable. On croit voir des changements à vue, pas du tout, on aperçoit un énorme rebord de feutre, surmonté d'une grosse plume, et on en arrive à des démangeaisons de *renforcement*. Eh ! que diraient nos femmes si nous gardions nos chapeaux devant elles ? Pourquoi les femmes n'iraient-elles pas au théâtre coiffées *en cheveux*, comme en Angleterre ? Ce serait plus charmant ; une salle de spectacle aurait tout de suite l'aspect paré et coquet d'une soirée de réception. On ne s'y ennuerait pas plus et l'on verrait mieux. »

Nicolâ et l'avocat.

Nicolâ étai ein tsecagne avoué son vesin. Vo derè porquî, cein ne fâ rein âo fé ; d'ailleu vo sédè bin que pè pou qu'on aussé on mitoyein, onna tsenau ein indivi, âo bin drâi à n'on ramêladzo, lâi a vito dâo bizebille, s'on est tant saî pou potu.

Don, Nicolâ étai su lo balan d'einmourdzi on procès ; mâ dévânt dè lanci on mandat, sè décidâ d'allâ consurtâ, po étrè pe sù dè se n'affèrè.

On bio matin, noutron coo sè revou, preind son bissat et tracè po la vela, po trovâ on avocat, et